



Ministère des Finances
Cellule d'exécution des Financements
en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

Programme du Développement Local de 145 territoires en RDC, PDL-145T

DECISION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE n° MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0532
DU MARCHÉ SUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL – INGENIEUR
POINT FOCAL PROVINCIAL CHARGE DU SUIVI TECHNIQUE DES TRAVAUX DE LA
COMPOSANTE 1 DU PDL-145T DANS LA PROVINCE DU KONGO CENTRAL

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles,

Vu la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés publics ;

Vu le Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux marchés publics ;

Vu l'Accord d'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T, signé entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la CFEF le 28 février 2022 ;

Vu l'avis de non objection de la DGCMP sur le plan de passation des marchés de prestations intellectuelles du PDL-145T pour l'exercice 2022, notifié par lettre n° 0471/DGCMP /DG/DCP/D4/BNJ/2022 du 4 avril 2022 ;

Vu l'avis de non objection de la DGCMP sur les termes de référence, notifié par lettre n° 0741/DGCMP/ DG/DCP/D4/BNJ/2022 du 6 mai 2022 ;

Vu le procès-verbal de réception des manifestations d'intérêt du 10 juin 2022 ;

Vu le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt du 21 juin 2022 ;

Vu le procès-verbal du 28 juin 2022 de la Commission des Marchés entérinant le rapport d'évaluation ;

Vu l'avis de non objection de la DGCMP sur le rapport d'évaluation, notifié par lettre n° 1779/DGCMP/ DG/DCP/D4/BNJ/2022 du 23 août 2022 ;

Décide d'attribuer provisoirement le marché au candidat suivant :

- Monsieur **NZONGA KALALA Emmanuel**.

En qualité de Consultant individuel - Ingénieur point focal provincial charge du suivi technique des travaux de la composante 1 du PDL-145T dans la province du Kongo Central.

LUNGUNGU KISOSO Alain

Coordonnateur National

